**Syndicat National Force Ouvrière**
**des Finances Publiques**
**Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/

# EN MARCHE VERS LA LIQUIDATION DU SERVICE PUBLIC FINANCIER DE PROXIMITE !!

Lors de la réunion des responsables des services départementaux vendredi 23 juin dernier, Catherine BRIGANT Directrice départementale, a annoncé bon nombre de projets départementaux envisagés dans le cadre de l'ASR (adaptation des structures et du réseau).

Au vu de ces annonces pléthoriques, le moins que l'on puisse dire c'est que l'on se serait bien passé de cet acronyme !!

**Opérations envisagées au 1er janvier 2018 :**

- Transfert de l'établissement public de santé de la Trésorerie de Landerneau à Brest CHU ;

- Transferts des établissements publics de santé médicaux sociaux vers la Paierie départementale (EPSMS de Carhaix, Châteaulin, Daoulas, Landivisiau, Douarnenez, Lannilis, Morlaix, Pont L'Abbé, Rosporden, Saint Pol de Léon, Saint Renan , Plabennec) ;

- Transfert du recouvrement de l'impôt des Trésoreries mixtes vers les SIP (Trésoreries de Châteauneuf, Daoulas, Fouesnant, Landivisiau, Lannilis, Plabennec, Pont Croix, Rosporden).

- Fusion de la Trésorerie de Pleyben ( répartitions des communes sur les Trésoreries de Châteaulin,Carhaix,et Quimper Municipale).

- Fusion de la Trésorerie de Brest Banlieue ( répartitions des communes sur les Trésoreries de Brest Municipale et Landerneau ainsi que le SIP de Brest ELORN pour la partie Impôt.

- Réorganisation des missions foncières passant par la création d'un pôle de topographie et de gestion cadastrale (PTGC) et d'un pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP).

**Opérations envisagées dans le courant du 1er semestre 2018 :**

- Transfert des SPF de Châteaulin et Morlaix vers Quimper et Brest et fusion des SPF à terme.

**<u>Opérations envisagées à compter du 1er septembre 2017 :</u>**

- Travail à distance entre le SIE de Quimper Est et les SIP/SIE de Châteaulin, Carhaix et Quimperlé. (traitement des Avisirs et mise à jour des locaux professionnels).

Pour la Directrice, « *ces restructurations ne pourront que consolider et améliorer la mission de service public rendue par les services de la DDFIP du Finistère...(sic) »*

**Pour F.O.- DGFIP29, ces projets n'ont d'autre motivation que de liquider, à court terme, le réseau de proximité de la DGFIP et ce calendrier intenable ne pourra que conduire à générer de sévères difficultés techniques dont, une fois de plus, les personnels et les usagers feront les frais !**

**Comment, dans une telle précipitation, harmoniser les méthodes de travail différentes, réaménager les services, mener une concertation digne de ce nom, associer les personnels à un tel changement??? Et que dire de l'abandon des usagers et du Service Public de proximité !!!**

En début de mois, Le Ministre avait confirmé sa volonté d'ouvrir un débat avec tous les acteurs (représentants du personnel, citoyens, administrations et collectivités locales) et de prendre le temps d'étudier ce qu' « on attend du service public », dans toutes ses composantes (missions, moyens et aménagement du territoire).

Manifestement ce qui se trame actuellement dans le Finistère est à des années lumière de ces déclarations… !!

Alors que les restructurations 2017 ne sont même pas terminées et digérées, notre Directrice n'attendait sans doute que la fin du cycle électoral pour accélérer encore le rythme des réformes. Il est vrai que de tels projets doivent susciter de juteuses primes de performances, suffisamment alléchantes pour ne pas attendre la feuille de route du nouveau gouvernement…

Fragilisé par tant d'années de suppressions d'emplois et de réformes incessantes, **F.O.- DGFIP** s'oppose à tous ces projets de fermetures de services et de nouvelles réformes, et exige les moyens pour le maintien d'un service public de proximité, en particulier pour les usagers les plus fragiles et dans l'intérêt de nos nombreux partenaires des collectivités locales.

Les projets de la Directrice seront proposés pour information lors du prochain Comité technique local le 6 juillet 2017, un autre CTL au second semestre devrait soumettre ces contre-réformes au vote des représentants des personnels.

## F.O.-DGFIP29 prendra ses responsabilités et s'opposera à ces projets destructifs et anxiogènes